

# Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé											
<b>Intitulé de l'unité d'enseignement</b>	Harmonie au clavier et improvisation (pour les pianistes)										
<b>Code</b>											
<b>Filières, orientations et options</b>	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale musique et musicologie -										
<b>Cours à choix</b>	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui										
<b>Site</b>											
<b>Niveau du cours (si pertinent)</b>	<table> <tr> <td><b>Si cours annuel :</b></td> <td><b>Si cours semestriel :</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td>S1</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S2</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S3</td> </tr> <tr> <td></td> <td>S4</td> </tr> </table>	<b>Si cours annuel :</b>	<b>Si cours semestriel :</b>		S1		S2		S3		S4
<b>Si cours annuel :</b>	<b>Si cours semestriel :</b>										
	S1										
	S2										
	S3										
	S4										
2. Organisation											
<b>Organisation temporelle</b>	Cours régulier semestriel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>										
<b>Si cours régulier, minutes hebdomadaires</b>	30										
<b>Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre</b>											
<b>Nombre d'étudiant-e-s par groupe</b>	Cours individuel										
<b>Langue(s) d'enseignement</b>	Français										
3. Prérequis											
<b>Avoir validé le module / l'unité d'enseignement</b>	Pas de prérequis										
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)											
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre la place de l'harmonie dans le discours musical.</li> <li>• Acquérir une conscience harmonique et une audition verticale de la musique, afin de réaliser des harmonisations au clavier sans avoir besoin de les noter.</li> <li>• Elaborer une harmonisation consciente : bonne utilisation des degrés et des renversements visant à une ponctuation harmonique précise.</li> <li>• Développer sa capacité à improviser dans un langage harmonique complexe.</li> <li>• Développer la capacité d'improviser de manière créative en utilisant le clavier dans une variété de styles musicaux.</li> </ul>											

## 5. Contenu et forme de l'enseignement

L'enseignement s'articule autour de trois grands axes :

La réalisation de basses, l'harmonisation de mélodies, l'improvisation sous forme d'exercices variés.

S1 et S2 :

Cadences (avec les degrés principaux) des 12 tonalités majeures et mineures, basse chiffrée de 12-16 mesures, mélodie à harmoniser, improvisation.

Pour l'improvisation, les exercices varient selon les professeurs : évocations abstraites, thèmes et variations, passacaille, grille d'accords, formes à développer.

S3 et S4 :

Règles de l'octave (gamme harmonisée) des 12 tonalités majeures et mineures, basse non-chiffrée, mélodie à harmoniser, improvisation.

Pour l'improvisation, les exercices varient selon les professeurs : évocations abstraites, thèmes et variations, passacaille, grille d'accords, formes à développer.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

### TYPE DE VALIDATION

Examen noté

### \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

**Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :**

**Contenu de l'examen (si pertinent) :**

### COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

**Remarque(s) :**

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

<b>Possibilité</b>	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
<b>Modalités</b>	La remédiation est ouverte <b>à la demande de l'étudiant-e</b> lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, <b>la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</b>

<b>8. Remarques</b>	
<p>Dans le cadre de la validation du module, l'unité d'enseignement harmonie au clavier S1, S2 est définie comme éliminatoire, et ne peut par conséquent pas faire l'objet d'une compensation au sein du module dans lequel elle est inscrite.</p>	
<b>9. Bibliographie</b>	
<b>10. Enseignant-e-s</b>	
<p>Coordination : Christophe STURZENEGGER  Raphaël GOGNIAT (GE), David MARTEAU (GE), Christophe STURZENEGGER (GE), Jean-Luc THELLIN (NE)</p>	
<b>11. Validation du descriptif</b>	
<b>Date de validation</b>	2025
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM